

R. MINISTERO
DEGLI
AFFARI ESTERI

Rome, ce 29 septembre 1898.

Div. I — SEZ. I

N. { generale
speciale
di posizione

Oggetto

Initiative et proposition formelle du gouvernement de S. M. pour la réunion d'une conférence internationale dans l'intérêt de la défense sociale contre les anarchistes.

Monsieur le,

Les gouvernements se trouvent, depuis plusieurs années déjà, dans l'accomplissement de la tâche qui leur est réservée de veiller à la sécurité de l'Etat et à celle des citoyens, en présence d'un fait dont la gravité est exceptionnelle et qui réclame au plus haut degré leur attention et leur sollicitude.

Dans tous les pays, les autorités signalent l'existence d'une classe, plus ou moins nombreuse, d'hommes de principes pervers dont la caractéristique est fournie par le fait que leurs agissements et leurs crimes n'ont d'autre but que celui, ouvertement avoué du reste, de saper les bases sur lesquelles est assise la société, telle qu'elle est actuellement constituée, et de la bouleverser de fond en comble.

Ces exaltés qui ne reculent devant l'accomplissement d'aucun attentat, des plus féroces comme des plus insensés, font profession de principes qu'ils dénomment eux-mêmes « principes anarchistes » et qu'ils colportent dans leurs pérégrinations à travers l'Europe, aidés dans cette propagande par une presse clandestine qui ne cesse de faire appel à toutes les violences, qui glorifie les crimes les plus odieux et les préconise comme les moyens les plus efficaces pour poursuivre à outrance la guerre déclarée à la société toute entière.

Les gouvernements se sont appliqués, jusqu'ici, par la stricte exécution des lois existantes et, dans quelques cas, par l'adoption de mesures exceptionnelles, à enrayer autant que possible la propagation de ces théories criminelles. Il est constaté cependant que ces efforts, restés jusqu'ici isolés, ne sont pas suffisamment efficaces pour dompter le mal, et pour avoir raison des menées par lesquelles les anarchistes de tous les pays cherchent et parviennent quelquefois à s'entendre, à s'entraider et à s'organiser. La nécessité semble dès lors s'imposer aux gouvernements qui se sentent solidaires en face du danger commun, de se mettre en mesure de pouvoir se prêter mutuellement un concours continu, établi sur un système de commune défense, étudié dans tous ses détails.

Alle RR. Ambasciate e Legazioni in Europa.



Le gouvernement de Sa Majesté est entré, pour sa part, depuis longtemps, dans cet ordre d'idées, dans lequel il s'est trouvé confirmé de plus en plus en présence d'une longue série de crimes anarchistes, qui, notamment l'assassinat de S. E. le Président de la république française, et la tentative par deux fois dirigée contre l'auguste personne de Sa Majesté le Roi notre Souverain, ont soulevé l'horreur du monde entier. L'épouvantable forfait qui vient encore d'être consommé à Genève, et qui donne bien la mesure de ce dont ces misérables sans aveu et sans patrie sont seuls capables, a décidé le gouvernement royal à prendre l'initiative d'un échange de vues préliminaires destiné à aboutir à des accords internationaux dans le sens que je viens d'indiquer. L'accueil que cette initiative a rencontré jusqu'ici constate que la manière de voir du gouvernement royal est partagée en principe, et que le moyen le mieux indiqué pour atteindre le but paraît être la réunion à court délai d'une conférence internationale, à laquelle les puissances européennes seraient représentées, non seulement par des délégués diplomatiques, mais encore par les délégués techniques des administrations respectives de la justice et de l'intérieur.

Ce *modus procedendi* étant entièrement conforme aux vues du gouvernement du Roi, je vous prie, monsieur le de porter ce qui précède à la connaissance de Son Excellence le ministre des affaires étrangères du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, et de lui donner copie de cette dépêche, en lui communiquant la proposition formelle que j'ai l'honneur de lui adresser pour que veuille bien donner son adhésion à la réunion d'une conférence internationale qui aura l'objectif d'établir entre les puissances européennes, dans l'intérêt de la défense sociale, une entente pratique et permanente destinée à combattre avec succès les associations anarchistes et leurs adeptes.

En vous priant de me faire connaître au plus tôt possible la décision qui sera adoptée à l'égard de notre proposition par le gouvernement, je saisis

N. CANEVARO